

INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la
cgt

SEPTEMBRE 2023

415

13 OCTOBRE 2023

MOBILISATION INTERSYNDICALE



RDV DANS
toutes les villes
de France

13/10/2023

POUR

1. augmenter les salaires et le point d'indice
2. revaloriser les retraites, les minima sociaux et les bourses d'études
3. l'égalité entre les femmes et les hommes
4. un meilleur partage des richesses
5. conditionner les aides publiques données aux entreprises
6. réinvestir dans les services publics dans tous les territoires
7. une assurance chômage plus protectrice
8. une transition écologique socialement juste

CONTRE

9. la réforme des retraites 2023
10. l'austérité en France comme en Europe

Salaires et élections toute la CGT THCB sur le pont !

Edito

03

Le 13 octobre, contre
l'austérité qui écrase
nos salaires !

UGICT

04

2ème et 3ème collèges :
un enjeu électoral et
syndical pour la CGT

Congés payés

06

Acquisition en arrêt
maladie, une victoire
syndicale !

Informez-vous



thcb-cgt.fr



Favoriser le partage entre les acteurs des branches pour renouveler le dialogue social

Dédié aux partenaires sociaux, le Comptoir des branches propose une nouvelle façon de construire la protection sociale : collaborative, conviviale et innovante.

Entièrement co-construits avec les partenaires sociaux, la programmation, l'offre, l'état d'esprit du Comptoir sont aujourd'hui le reflet de leurs envies et besoins exprimés.

Le Comptoir des branches, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu de rencontre et d'échanges qui facilite la co-construction, le partage et ouvre à la réflexion, l'innovation et à la connaissance. Il se caractérise par son espace physique dédié et à son site web avec accès réservé aux partenaires sociaux.

Un espace physique exclusif

Le Shack, situé à Paris, offre un **espace convivial** pour accueillir les partenaires sociaux lors d'événements mais également de rencontres, d'ateliers de travail et de créativité. Il est aussi prévu de mettre à disposition **des labs sur toute la France** pour se réunir en région.

Un espace digital avec accès réservé

La plateforme digitale dédiée est riche d'**informations et d'outils pratiques** où chacun peut accéder et apporter savoirs et compétences (techniques, juridiques et connaissances métiers, etc.).

Des rencontres programmées sur la protection sociale

Les sujets de **prospective et d'innovation** sont traités sous la forme de **rencontres** pour réfléchir ensemble sur les thématiques liées à la santé, la prévention, les vulnérabilités...

Objectif : donner la parole aux branches !

Le comptoir des branches : une offre de services à la carte

Pour accompagner les branches, nous mettons à leurs dispositions ces services concrets !

Des savoir-faire pour permettre aux branches de piloter leurs régimes conventionnels, valoriser les fonds de solidarité, et optimiser la mutualisation.

Des outils de diagnostics et d'études partagés afin d'identifier les besoins et trouver les solutions adaptées.

Des échanges entre branches pour développer un réseau de pairs, d'experts et de professionnels.

Des apports de connaissances sur les composantes de la protection sociale avec des vidéos, des supports de formation.



Vous souhaitez accéder au site web du Comptoir des branches ?

Flashez ce QR code et complétez le formulaire d'inscription

ou écrivez-nous à

lecomptoirdesbranches_contact@malakoffhumanis.com

(L'accès est réservé aux partenaires sociaux)

le comptoir 
des branches
malakoff humanis



Maurad Rabhi
Secrétaire général

Le 13 octobre, contre l'austérité qui écrase nos salaires et nos pensions !

L'austérité plane sur toutes les réformes que l'on nous prépare en cette rentrée 2023. Augmentation sur les factures d'électricité et de gaz à hauteur de 15 %, doublement de la franchise sur les médicaments, augmentation des contrats mutuels, des contrats d'assurance, remise en cause des journées de carence sur les courts arrêts de travail et surtout la flambée des prix sur les fruits et légumes, etc. etc.

Jamais le portefeuille des salariés, retraités ou chômeurs n'aura été mis autant à rude épreuve ! Cerise sur le gâteau, l'inflation devrait résister autour de 6 % et ce jusqu'à la fin de l'année nous prédit l'INSEE.

Ce ne sont pas les bobards de notre ministre de l'économie sur les prochaines négociations dans la grande distribution prévues mi-octobre pour baisser les prix des produits de première nécessité, ou ceux de notre première ministre sur la vente à perte des carburants qui risquent de modifier le poids de notre porte-monnaie !

Nous devons d'abord compter sur nous-mêmes. La journée du 13 octobre, initiée par tous les syndicats français et européens doit être un moment fort de mobilisation pour les travailleuses et les travailleurs partout en Europe.

Partout où les NAO sont en cours, profitez du 13 octobre dans vos entreprises, pour mettre la pression sur votre employeur et gagner ainsi sur vos propositions.

En grève, en manifestation intersyndicale
6 RAISONS DE SE MOBILISER
LE 13 OCTOBRE 2023

Pour nos salaires
Pour l'égalité
Pour nos services publics
Pour l'environnement
Pour nos retraites
Pour nos droits

cgf



Exigeons et manifestons dans toutes nos villes de France le 13 octobre afin d'augmenter les salaires, de combattre l'austérité et de conditionner les aides publiques aux entreprises. Partout où les négociations annuelles obligatoires sont en cours, profitez du 13 octobre dans vos entreprises, pour mettre la pression sur votre employeur et gagner ainsi sur vos propositions.

Ensemble, mobilisons les salariés et indignons-nous pour de meilleurs salaires et un pouvoir d'achat qui permettent à chacun de nous de vivre dignement ! ■

La CGT tournée vers les 2ème et 3ème collèges, un enjeu électoral et syndical

La Fédération THCB organisait fin août la deuxième session du stage de l'Ugict (Union générale des ingénieurs cadres et techniciens) pour « Gagner dans le 2ème et 3ème collèges ».



Avec la CGT, défendre l'ensemble des salarié.es

Apprendre à s'adresser à toutes les catégories professionnelles est un enjeu fondamental, pour remplir notre rôle syndical de défendre l'ensemble des salarié.es mais également pour améliorer notre représentativité dans les entreprises, dont dépend notre force dans la négociation.

■ S'adresser à tous les salariés

Au cours de ces deux jours, les stagiaires ont pu notamment :

- découvrir les **outils et contenus spécialisés** (voir le site très fourni et pratique : ugictcgt.fr/)



- se familiariser avec les **réseaux sociaux**, essentiels pour communiquer largement sur notre présence syndicale dans les entreprises (LinkedIn par exemple, très utilisé chez les cadres) et pour s'organiser entre élu.es et syndiqué.es (groupes WhatsApp,

Telegram) ;

- constater l'utilité de **planifier, avec méthode, comment convaincre** les salarié.es du 2ème et 3ème collèges de l'intérêt d'être représenté.es, de voter et d'être élu.es CGT.

■ S'organiser avec la CGT pour gagner

Dans la même dynamique, le syndicat TARKETT s'est joint à l'initiative nationale organisée par la CGT le 26 septembre dernier sur le parvis de la Défense. La CGT choisissait symboliquement d'y lancer sa campagne pour les élections professionnelles, qui concernent encore plus de 70% des entreprises



d'ici 2024. (dans ce cadre-ci : voir notamment le « **Kit élections** » mis à disposition)



Devant la tour du siège social de TARKETT, Irvin BUCHEMEYER du Bureau Fédéral et son équipe, accompagnés de Thomas VACHERON de la Fédération et du Bureau Confédéral, ont distribué des centaines de tracts apportant de la bonne humeur au gris du parvis. Apostrophant les salarié.es pour venir rencontrer Sophie BINET à la pause déjeuner, le mot d'ordre était simple : pour gagner, s'organiser avec la CGT ! ■

2 dates importantes pour l'Union Fédérale des Retraités THCB

Le 13 octobre 2023, les retraité.es de l'UFR THCB seront mobilisé.es pour la manifestation européenne aux cotés des actif.ves du privé et du public, des jeunes et des privé.es d'emploi pour exiger l'augmentation des salaires, des minima sociaux, des pensions, l'égalité femmes hommes, un vrai service public et une sécurité sociale à 100%. Nous le répétons, pour les jeunes comme pour les anciens, l'austérité ça

suffit pour tout le monde, agissons ensemble pour gagner.

Le 24 octobre à l'initiative de l'intersyndicale retraitée, des rassemblements sont organisés partout en France autour de notre revendication principale : l'augmentation de 10% de nos pensions ! Soyons nombreuses et nombreux devant les préfectures, les chambres patronales etc. Faites signer massivement la carte pétition sur l'exigence de l'augmentation

des 10% !

La question de la revalorisation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO au 1er novembre 2023 reste pleinement d'actualité avec une bataille à mener lors de nos actions des 13 et 24 octobre .

La revalorisation des pensions est une urgence pour les retraité.es et indispensable pour vivre dignement. ■



Hermès Maroquinerie des Alpes : une CGT toujours majoritaire pour gagner des avancées sociales

Le 21 septembre, l'ensemble du pôle Maroquinerie des Alpes a eu ses élections professionnelles, avec près d'un millier de salarié.es concerné.es.

Présente dans les quatre établissements, la CGT devient majoritaire aux ABRETS devant la CFDT et elle passe en revanche 2ème chez MHM. À BELLEY et FITILIEU, elle conserve son monopole.

Une CGT efficace qui prouve son utilité

Grâce à un profond travail syndical, lors de la campagne mais également tout au long du mandat en se montrant utile et efficace, la CGT confirme surtout sa position majoritaire au niveau du pôle. Ce résultat est essentiel car il lui permet de signer seule des accords d'entreprise et d'être ainsi un acteur incontournable dans les négociations.

Bravo à nos délégués, à leurs équipes ainsi qu'au Délégué Syndical Central du groupe Hermès pour ces résultats !

Maintien de la rémunération à 90% pour le congé de présence parentale et 80% pour le congé de solidarité familiale

Dans l'ensemble du groupe Hermès, la CGT fait preuve de son utilité pour la défense des salarié.es, par son travail quotidien d'accompagnement mais également son rôle dans la négociation où elle se bat pour des avancées sociales. En témoigne récemment l'accord de groupe de « Conciliation des temps de vie » où la CGT a su, aux côtés des mesures d'annonce et symboliques de la direction, imposer quelques avancées concrètes. A été notamment gagné le maintien de la rémunération à 90% pour le congé de présence parentale et 80% pour le congé de solidarité familiale le



CGT ACCORD DE GROUPE SUR LA CONCILIATION DES TEMPS DE VIE



Nous vous invitons à découvrir les mesures phares au dos ou prendre connaissance de l'intégralité de l'accord via le QR code.



Accord négocié et signé par toutes les organisations syndicales représentatives du groupe Hermès dont la CGT.

tout sur la base des temps de travail réels (contrairement à la base 35h proposée régulièrement inférieure à la réalité).

Se coordonner face à la direction

L'ensemble des élu.es CGT chez Hermès poursuivent par ailleurs leur démarche de coordination et d'organisation des revendications et actions syndicales, face à une direction qui continue d'intensifier la production en augmentant les cadences et dégradant les conditions de travail.

Un votant CGT doit être un potentiel syndiqué

Il faut maintenant passer du bulletin de vote au bulletin d'adhésion CGT, chez Hermès et ailleurs, pour se renforcer et réagir pour défendre nos droits et améliorer nos conditions de travail !

Acquisition des congés payés en arrêt maladie, une victoire syndicale !

Le contenu :

Le 13 septembre dernier, la Cour de cassation a rendu une décision dans laquelle elle reconnaît que :

- ✓ le salarié en arrêt maladie continue d'acquérir des congés payés, que l'arrêt soit **d'origine professionnelle ou non** (arrêt n° 22-17.340).

Le même jour, la Cour précise également que :

- ✓ en cas d'accident du travail, l'accumulation des jours de congés payés ne sera plus limitée à la première année de l'arrêt de travail (arrêt n° 22-17.638) ;
- ✓ le délai de 3 ans pour bénéficier de l'indemnité compensatrice de congés payés, qui n'ont pas pu être posés, commence au moment où l'employeur a mis le ou la salarié.e en mesure d'exercer son droit en temps utile (arrêt n° 22-10.529).

Le fondement :



En arrêt de travail les salariés ne se reposent pas, ils doivent alors avoir droit à des congés payés au titre d'une telle période d'arrêt.

Dans la droite ligne d'un contentieux initié par la CGT, FO et Solidaires, et reprenant les arguments des syndicats, cette solution vient enfin mettre en conformité le droit français avec le droit de l'Union européenne et plus particulièrement le droit fondamental au repos. En arrêt de travail les salariés ne se reposent pas, ils doivent alors avoir droit à des

congés payés au titre d'une telle période d'arrêt.

L'application :

Les décisions de la Cour de cassation s'imposent immédiatement, sans avoir besoin d'attendre de modification de la loi.

La jurisprudence est par ailleurs rétroactive. En effet, venant reconnaître un droit, et non pas le créer, les décisions de la Cour de cassation valent aussi pour le passé. Couplé à la troisième décision sur la prescription de trois ans du droit à congés payés, les salarié.es peuvent bénéficier d'une indemnité compensatrice équivalente aux jours de congés qui auraient dû être acquis en arrêt de travail et qui n'ont pu être posés sur les trois dernières années.

À nous la CGT de nous saisir de ces jurisprudences et de faire vivre ces droits ! ■

REPRESSION SYNDICALE

Toutes et tous solidaires !

En s'attaquant délibérément aux libertés syndicales et en convoquant dans toutes les gendarmeries de France, nombre de militants syndicaux dont la seule faute est de défendre l'intérêt des salariés, le gouvernement cherche avant tout à casser toute résistance syndicale et à éviter que les salariés s'organisent pour défendre et gagner de nouveaux droits.



A lors que se met en place la réforme des retraites, cette répression syndicale, vise avant tout à cacher un pouvoir impopulaire en raison de ses réformes dites « sociales ». Décidément, ces méthodes ressemblent de plus en plus fortement à celles de certains pays autoritaires, c'est la démocratie qui recule !

La fédération invite à soutenir tous nos militants syndicaux qui pourraient être convoqués devant la gendarmerie ou qui seraient convoqués pour une procédure judiciaire. Après avoir jeté en pâture, Sebastien Menesplier, secrétaire confédéral de la CGT et plusieurs secrétaires généraux d'unions départemen-

tales ou locales sur des accusations fumeuses, c'est maintenant notre camarade Irvin BUCHEMEYER, délégué central de l'entreprise TARKETT, membre du bureau fédéral qui vient d'être convoqué à la gendarmerie de Rethel ! Cette convocation est un véritable scandale car Irvin, meneur dans sa région, n'a fait que s'opposer à ceux qui veulent nous faire travailler plus longtemps !

Nous invitons tous les syndicats ardennais à venir **manifester et soutenir Irvin lors de sa convocation le mercredi 4 octobre à 15h30 à la gendarmerie de Rethel**. La CGT organise un rassemblement devant à 15h.

L'intimidation de nos délégué.es ne sera jamais un moyen de nous faire taire ! ■

Assurance chômage : un hold-up prévisible de l'Etat !

Décidément, tout se détériore encore pour les salariés, les demandeurs d'emplois et les organisations syndicales depuis que Macron assume la responsabilité présidentielle.

La prochaine négociation de l'assurance Chômage qui prépare la future convention démarre de nouveau de travers ! Au-delà d'un positionnement dogmatique du patronat sur les questions d'assurance chômage, s'ajoute dorénavant un nouveau négociateur caché et très contraignant .

■ Négociation biaisée, tripartisme de fait

En effet, depuis la réforme de 2018, le gouvernement considère avoir le droit de cadrer par son document d'orientation le contenu de chaque convention d'assurance chômage. Les organisations syndicales s'étaient offusquées en 2018. Elles avaient mené conjointement une procédure juridique devant le Conseil d'État pour contester l'approche et rester ainsi libres dans un paritarisme avec le patronat. Le conseil d'État a préféré botter en touche le sujet.

Depuis, le tripartisme semble s'imposer lors de chaque négociation d'assurance chômage avec un gouvernement omni-



présent ! Sa feuille autour d'objectif et de trajectoire à 5% du taux de chômage permet d'embellir virtuellement la situation et de gonfler, réellement ici, les dividendes du régime d'assurance chômage. Cela devient par la force des choses une espèce de négociation biaisée dès le démarrage avec des chiffres tronqués et un pistolet sur la tempe en plus pour les syndicats. C'est ainsi que le régime d'assurance chômage devient pour l'État encore plus excédentaire .

■ France travail : 9 milliards d'euros d'économie sur le dos des chômeurs

Dans ces conditions, il peut envisager des exigences telles qu'elles vont imposer de nouveau, un tour de vis sur les demandeurs d'emploi. Et pour cause, sur la base de ses chiffres, le gouvernement exige pour la prochaine convention 9 milliards d'euros d'économie sur le dos des chômeurs pour les trois prochaines années ainsi qu'un financement pour sa réforme France travail.

Avec de telles contraintes, l'ensemble des organisations syndicales ont exigé un autre document d'orientation basé sur la situation réelle de l'emploi et non pas sur des objectifs non fondés avant de s'asseoir à la table des négociations. Sans marge de manœuvre afin d'améliorer l'indemnité et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'État assumera seul son nouveau tour de vis pour les chômeurs. Une première réponse est attendue mi-octobre lors de la conférence sociale à l'Élysée. ■



Agirc/Arrco: et si l'on gagnait !

La négociation interprofessionnelle sur l'Agirc/Arrco qui débute cet automne doit permettre d'améliorer significativement les conditions d'ouverture de droits des retraites complémentaires des salariés du privé. La CGT, comme toutes les organisations syndicales ont décidé de jouer collectif pour réellement peser sur le patronat et le gouvernement.

À l'identique du régime d'assurance chômage, le régime Agirc Arco a dégagé plusieurs milliards d'euros de bénéfice en 2022 et a constitué une réserve financière depuis quelques années évalué à **plus 70 milliards d'euros**. Un petit trésor constitué par les cotisations des salariés que tout le monde lorgne aujourd'hui ! Le gouvernement comme toujours met une forte pression et croule d'imagination pour spolier plusieurs milliards d'euros chaque année à ce régime. Un véritable

scandale, si cela devait encore se faire !

La CGT va être force de proposition lors des négociations pour augmenter significativement les pensions de retraite complémentaire, particulièrement pour les millions de salariés ayant eu des périodes de stage en entreprise, des périodes de chômage, tous ceux ayant travaillé à temps partiel, etc. etc. Bref, tous les salariés du privé ayant eu des carrières hachées. Ajouté à cela, nous devons aussi abolir cette indécente décote qui avait

été mise en place en 2015 pour nous faire travailler plus longtemps.

Les réserves de ce régime montrent que nous pouvons insuffler plus de solidarité sur nos retraites complémentaires pour tous les salariés du privé . Il est encore temps de modifier les trajectoires des pensions de retraite, et ainsi revenir partiellement sur cette scandaleuse réforme des retraites qui nous a été imposée au printemps. ■

POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE ET DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL



**Le 13 octobre,
on se mobilise
pour les salaires :
débrayage, grève
et manifestation**



Grâce à notre mobilisation historique de 2023 contre la réforme des retraites, nous avons prouvé notre détermination, notre nombre et notre unité, face à l'obstination du gouvernement à refuser d'entendre les salarié-es par le 49-3 comme celle du patronat à mettre la main à la poche. Pourtant, il y a urgence !



Se syndiquer
01 55 82 84 89
thc@cgt.fr
thcb-cgt.fr

La mobilisation intersyndicale et européenne du vendredi 13 octobre poursuit la dynamique et nous permet d'imposer les préoccupations des salarié.es au centre des débats



Tout augmente sauf nos salaires : augmentez les salaires !

Le 13 octobre : **Gagnons des augmentations de salaires dans nos entreprises et l'indexation automatique des salaires sur les prix et le SMIC dans la rue**, pour arrêter de perdre en niveau de vie.



L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le 13 octobre : **Payer les femmes autant que les hommes pour un travail égal** suffirait par exemple à résoudre la question du financement des retraites et améliorer la vie de toutes et tous.



L'environnement et la conditionnalité des aides publiques

Le 13 octobre : **Une transition écologique doit être construite par les travailleur.euses**, qui connaissent le mieux leur travail et **les aides publiques conditionnées à des critères sociaux et environnementaux** pour relocaliser nos productions et réindustrialiser !

Utilisons cette journée unitaire pour faire entendre dans nos entreprises le besoin d'augmenter les salaires



Trouver la manifestation près de chez vous : <https://13octobre.fr/>

**L'ensemble des salarié.es est concerné,
c'est ensemble qu'il faut se mobiliser**



Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1224 S 06717
N° ISSN : 2780-6901
Dépôt légal SEPTEMBRE 2023



thcb-cgt.fr